

## PROCES-VERBAL DE LA TROISIEME ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE



**Siège social :**

Mairie de Gallardon  
Place du Jeu de Paume  
28320 GALLARDON

**Mobile :** 06 52 86 24 94

**E-mail :** [lpg28@free.fr](mailto:lpg28@free.fr)

**Site web :** <http://lpg28.free.fr>

### Procès-verbal

Les membres de l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 11 octobre 2014 à 12H00 au gymnase de Gallardon, Chemin de Paris - 28320 GALLARDON.

Cette assemblée générale ordinaire s'est déroulée en présence de :

Madame AUDIBERT Mireille, Trésorière adjointe ; Madame BRUNET Florence ; Monsieur CORMIER Mickaël, Vice-président ; Monsieur DE CONINCK David ; Madame DORLEAT Sylvie, Secrétaire ; Madame DOUCET Sylvie ; Madame GOBIN Corinne ; Monsieur LEBRUN Jérôme ; Monsieur MEIRELES François ; Madame MICHAL Aurélie ; Madame ORLIANGE Véronique ; Monsieur PAIN Jacky ; Monsieur RAIMBAULT Jean-Luc ; Madame SAINTHUILE Assyta, Secrétaire adjointe ; Monsieur VANG Xeng et Monsieur SAINTHUILE Alain, Président.

**Nombre de membres présents : 16**

Aucun membre de l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » n'a souhaité déléguer son pouvoir pour être représenté lors de cette troisième assemblée générale ordinaire.

**Nombres de membres représentés : 0**

Une feuille d'émargement a été signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Elle figure en annexe du présent procès-verbal, (**Annexe 1**).

Le tiers des membres de l'association était présent ou représenté. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale ordinaire a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 7 des statuts.

L'assemblée générale ordinaire était présidée par Monsieur SAINTHUILE Alain, en qualité de président de l'association.

## Ordre du jour

- Nomination au titre de membre d'honneur ;
- Présentation du rapport moral et du rapport d'activité ;
- Approbation du rapport financier ;
- Affectation du résultat et vote du budget prévisionnel ;
- Révision des articles 8 et 10 du règlement intérieur ;
- Election de nouveaux membres au Conseil d'Administration ;
- Perspectives de l'association et fixation du montant de la cotisation annuelle ;
- Questions diverses.

Le président a précisé que l'ensemble des documents évoqués ci-dessus ont été adressés à chacun des membres de l'association en accompagnement des convocations.

## Nomination au titre de membre d'honneur

Sur proposition du président, le conseil d'administration soumet au vote la nomination de Monsieur LETIEN Christophe au titre de membre d'honneur de l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 ».

Grâce à sa présence et son investissement, Monsieur LETIEN Christophe a permis de former le premier conseil d'administration et de faire évoluer l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » jusqu'à sa reconnaissance au sein de la communauté de Gallardon.

A remarquer qu'il a été le premier trésorier de l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » du 25 septembre 2013 au 11 octobre 2014.

La nomination de Monsieur LETIEN Christophe au titre de membre d'honneur est confirmée par l'applaudissement général.

## Rapport moral

Monsieur SAINTHUILE Alain, président de l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 », ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette troisième assemblée générale ordinaire.

Le président donne ensuite lecture de son rapport moral, celui-ci figure en annexe, (**Annexe 2**) et du rapport d'activité (**Annexe 3**).

Il explique notamment le problème de responsabilité et de sécurité engendré par l'augmentation du nombre de jeunes licenciés non-accompagnés par leurs parents dans la pratique du badminton.

L'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » devra répondre à cette difficulté en déterminant son but, à savoir conserver une pratique loisir et familiale ou privilégier l'apprentissage du badminton par un encadrement approprié.

## Rapport financier

### **Budget 2014 :**

Le président fait lecture du rapport financier, (**Annexe 4**), de madame AUDIBERT Mireille, sur les comptes de l'exercice 2014, en date du samedi 11 octobre 2014.

Ce rapport souligne l'importance de la bonne gestion financière de l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » qui avec un budget relativement modeste, à la nécessité d'acheter du matériel pour son bon fonctionnement et l'objectif de proposer à ses membres, de nombreux événements.

Si la mairie de Gallardon a accordée à l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » une subvention de 400,00 € qui a facilité l'achat de matériels de badminton, la principale ressource financière reste encore pour cette saison 2014/2015, le montant des cotisations des membres. D'autres sources de financement seront donc à trouver pour constituer des fonds propres, et notamment si l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » doit évoluer et employer une personne pour l'encadrement.

Pour conclure la lecture du rapport financier, le président informe les membres de l'association que le compte de résultat de l'exercice 2014, en date du samedi 11 octobre 2014, fait apparaître un bénéfice net de 926,73 €.

### **Affectation du résultat :**

Ce résultat positif sera divisé en deux parties. La première d'un montant de 326,73 € sera affectée pour financer les événements de la fin d'année 2014 et la deuxième sera reportée sur les fonds propres de l'association qui s'élèveront à 600,00 €.

### **Budget prévisionnel :**

Le conseil d'administration prévoit d'utiliser la première partie du bénéfice réalisé pour financer à parts égales, les deux événements majeurs de la fin d'année 2014 :

- Samedi 29 novembre 2014, la « Journée de la femme ».
- Samedi 13 décembre 2014, la soirée « Badmin'Noël Night ».

## Révision des articles 8 et 10 du règlement intérieur

Suite à l'achat de nouveaux filets de badminton et pour présenter les conditions de leur utilisation, l'article 8 du règlement intérieur inclut un nouveau paragraphe :

### **Article 8 : Gymnase et matériel**

[...]

*Les filets appartiennent à l'association « La Plume de Gallardon – LPG28 ». Leur mise en place doit s'effectuer de manière réglementaire et à la fin de chaque séance de badminton, ils doivent être repliés et enroulés correctement.*

[...]

L'article 10, concernant l'encadrement est entièrement remanié pour répondre aux lois sur la sécurité des enfants mineurs :

### **Article 10 : Encadrement**

*L'association « La Plume de Gallardon – LPG28 » est tenue d'une obligation contractuelle de sécurité, de prudence et de diligence envers ses membres, mineurs ou non, pratiquant le badminton dans l'enceinte du gymnase de Gallardon.*

*L'encadrement et la surveillance pendant les séances de badminton seront donc assurés par un entraîneur ou un animateur.*

*Toutefois, il est demandé aux parents ou aux représentants légaux de vérifier la présence de l'entraîneur ou de l'animateur dans l'enceinte du gymnase de Gallardon, en début de séance, avant de laisser pratiquer le badminton à leurs enfants mineurs.*

*Les parents ou les représentants légaux sont également invités à venir chercher leurs enfants mineurs dans l'enceinte du gymnase de Gallardon, 5 minutes avant la fin des séances de badminton.*

*Les parents ou les représentants légaux ne pouvant être présent à la fin des séances de badminton, devront fournir à l'association « La Plume de Gallardon – LPG28 », une liste de personnes autorisées à récupérer leurs enfants mineurs.*

*Une permission de sortie signée par ses parents ou son responsable légal pourra également être délivrée à l'association « La Plume de Gallardon – LPG28 », pour tout mineur qui souhaiterait rentrer seul chez lui, à la fin des séances de badminton.*

*Tout mineur reste sous la totale responsabilité de ses parents ou de son représentant légal en dehors des séances de badminton.*

## **Election des membres du conseil d'administration**

**Membre sortant :** Madame AUDIBERT Mireille, Trésorière adjointe ; Madame DORLEAT Sylvie, Secrétaire et Monsieur LETIEN Christophe, Trésorier

**Nombre de poste à pourvoir :** 3

- Secrétaire
- Trésorier
- Trésorier adjoint

**Membres candidats :** Madame AUDIBERT Mireille ; Madame GOBIN Corinne ; Madame MICHAL Aurélie

**Sont élus :**

Madame MICHAL Aurélie, Secrétaire, à l'unanimité  
Madame AUDIBERT Mireille, Trésorière, à l'unanimité  
Madame GOBIN Corinne, Trésorière adjointe, à l'unanimité

L'assemblée générale ordinaire de l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » donne pouvoir à :

Madame AUDIBERT Mireille, Trésorière, de faire séparément toutes les opérations concernant le fonctionnement du compte courant association n°00010486501 ouvert à l'agence Crédit Mutuel de Gallardon : 7, rue de la porte de Chartres - 28320 GALLARDON et notamment de signer tous ordres, reçus, chèques, virements, et faire tous versements et tous retraits, de retirer ou de verser toutes pièces comptables, de donner toutes quittances et décharges, et, de façon générale, effectuer toutes opérations pour le compte de la collectivité sus - dénommée.

## **Perspectives pour la saison 2015/2016 et fixation du montant de la cotisation annuelle**

Pour répondre à la problématique sur l'encadrement et la sécurité des membres de l'association, lors des prochaines années, le président propose un vote entre deux perspectives pour définir l'objectif de l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 ».

Il définit d'abord ces deux perspectives qui pourraient être envisagées dès la saison 2015/2016 :

1. La première appelée « Association » consiste à conserver l'objectif actuel qui est de permettre aux parents de Gallardon et à leurs enfants de venir jouer ensemble au badminton.

Les enfants mineurs seuls ne pourraient plus s'inscrire.

L'encadrement des enfants mineurs, lors des séances de badminton resterait sous l'entière responsabilité de leurs parents.

Le montant de la cotisation annuelle n'augmenterait pas.

Le créneau horaire du mardi de 17H00 à 19H00 pourrait être abandonné, si trop peu de parents s'inscrivent avec leurs enfants mineurs.

2. La deuxième nommée « Club » réside dans la proposition d'une véritable offre de badminton aux licenciés, avec des cours spécifiques pour les jeunes par catégorie et pour les adultes.

Elle dépend des créneaux horaires supplémentaires que l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » pourrait obtenir de la mairie de Gallardon.

Elle nécessite l'emploi d'un entraîneur ou d'un animateur pour encadrer les différents cours de badminton.

Le montant de la cotisation annuelle s'établirait en conséquence entre 100€ et 130€.

Le vote est effectué à bulletin secret et le dépouillement à la main est réalisé immédiatement. Le résultat est ensuite annoncé :

9 voix pour la perspective « Association », 5 voix pour la perspective « Club » et 2 abstentions.

Toutefois, avec l'accord unanime des membres de l'association présents, ce vote n'aura pas de valeur décisionnelle. Il établit seulement une tendance qui sera prise en compte au moment où les membres du conseil d'administration auront à prendre la décision.

## Questions diverses

Quels sont les intérêts d'être affilié à la Fédération Française de Badminton (FFBaD) ?

1. Profiter des garanties collectives de responsabilités civiles proposées par l'assurance de la FFBaD.
2. Pouvoir prétendre à l'agrément Jeunesse et Sport qui conditionne l'ensemble des subventions d'État et en particulier du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS).
3. Offrir une pratique sportive structurée pour les jeunes et accéder aux compétitions fédérales à tout âge et pour tous les niveaux à titre individuel ou par équipe.
4. De bénéficier d'un soutien et d'appui du réseau fédéral, composé d'experts professionnels ou bénévoles en matière d'encadrement, de développement et de formation pour les officiels, les cadres techniques et les dirigeants.

---

L'ensemble des résolutions est adopté à l'unanimité par les membres de l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » participant à cette troisième assemblée générale ordinaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13H00.

De cette troisième assemblée générale ordinaire, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et la secrétaire de l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 ».

Fait à Gallardon, le 11 octobre 2014

**M. SAINTHUILE Alain**  
Président,



**Mme MICHAL Aurélie**  
Secrétaire,



**ANNEXE 1**  
**FEUILLE D'EMARGEMENT DU 22/02/2014**



SAISON 2014/2015

**Assemblée Générale du 11/10/2014**

Gymnase de Gallardon  
Chemin de Paris  
28320 GALLARDON

N°	Nom	Prénom	Représenté(e) par	Signature
1	Ferrelles	François	Alex Ferrelles	<i>[Signature]</i>
2	BAIMBAULT	Jean-Luc		<i>[Signature]</i>
3	DOUCET	Julien	Sylvie Doucet	<i>[Signature]</i>
4	UANG	XING		<i>[Signature]</i>
5	De Grinols	David		<i>[Signature]</i>
6	LEBRUN	Jérôme		<i>[Signature]</i>
7	DORLEAT	Sylvie		<i>[Signature]</i>
8	Chauze	Déborah		<i>[Signature]</i>
9	Pain	Jacques	Tom Pain	<i>[Signature]</i>
10	Dine Audibert	Mireille		<i>[Signature]</i>
11	GOBIN	Corinne		<i>[Signature]</i>
12	BRUNET	Marion	Lucelle	<i>[Signature]</i>
13	MICHAEL	Arélie	Lucas Dusch	<i>[Signature]</i>
14	CORNIER	MICKAËL		<i>[Signature]</i>
15	Saint-Huil	ASSYLA		<i>[Signature]</i>
16	SAINTHUILE	Alain		<i>[Signature]</i>
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				

Certifiée exacte

A Gallardon, le 11/10/2014

Alain  
**La Plume de Gallardon**  
Président  
Association loi 1901 - N°W281005144  
lapg2@free.fr  
<http://lapg25.free.fr>

**ANNEXE 2**  
**RAPPORT MORAL DU 22/02/2014 AU 11/10/2014**



**Siège social :**

Mairie de Gallardon  
Place du Jeu de Paume  
28320 GALLARDON

**Mobile :** 06 52 86 24 94

**E-mail :** [lpg28@free.fr](mailto:lpg28@free.fr)

**Site web :** <http://lpg28.free.fr>

**Rapport moral**

Notre association « La Plume de Gallardon - LPG28 » entre dans sa deuxième saison sportive et sans annonce, ni publicité, hormis le forum des associations et la foire de la Saint-Mathieu, les licenciés ont répondu présents. Nous sommes désormais au 11 octobre 2014, 50 licenciés et même si nous attendions une soixantaine de licenciés, nous n'en sommes pas très loin et d'autres inscriptions sont déjà prévues.

Je voudrais d'ailleurs remercier pour leur fidélité, tous les membres de l'association qui étaient présents lors de nos débuts et qui sont encore là aujourd'hui avec nous pour cette deuxième saison. Notre taux de réinscription est ainsi de 69%, alors qu'il n'est que de 57% pour l'ensemble des clubs de badminton français.

L'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » est donc actuellement composée de 50 membres de 6 à 52 ans, dont 8 jeunes filles, 25 jeunes garçons, 8 femmes et 9 hommes. Leur moyenne d'âge s'établit à 22 ans alors qu'elle était de 24 ans la saison précédente, ce qui représente une baisse d'environ 8%.

En fait, l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » dispose désormais d'un nouveau créneau horaire de pratique, le mardi de 17H00 à 19H00 où de nombreux jeunes se sont inscrits, faisant ainsi baisser la moyenne d'âge.

Cette affluence d'un public jeune, non-accompagné dans la pratique du badminton par leurs parents, soulève plusieurs difficultés pour notre association « La Plume de Gallardon - LPG28 », dont les principales portent sur l'encadrement et la sécurité. Si un bénévole assure ces responsabilités cette année, lors des séances de badminton, il n'est pas sûr que ce fonctionnement puisse continuer la saison prochaine.

Un choix devra alors bientôt se faire entre employer une personne pour assurer de véritables cours de badminton ou revenir à une pratique où les parents restent responsables de leurs enfants pendant les séances de badminton.

Au niveau administratif, notre association « La Plume de Gallardon - LPG28 » doit encore effectuer quelques démarches pour disposer de tous ses avantages. Notamment, demander un rescrit fiscal auprès des impôts pour être reconnue d'intérêt général et pouvoir ainsi émettre des reçus fiscaux au bénéfice de ses donateurs. Elle doit également pour évoluer, obtenir un agrément

« sport » auprès du préfet du département.

Concernant le côté matériel, notre association « La Plume de Gallardon - LPG28 » a de nouveau constitué un stock de volants suffisant pour cette saison 2014/2015 et grâce à une subvention de la mairie de Gallardon, elle a également réussi à acheter 7 nouveaux filets de badminton homologués par la FFBD.

Enfin, le site internet de notre association « La Plume de Gallardon - LPG28 » continue à évoluer et à s'enrichir, avec notamment un nouvel onglet « EVENEMENTS » qui présente tous les événements sportifs et les animations prévus pour la saison 2014/2015.

Cette deuxième saison sportive qui s'annonce prometteuse en nombre de licenciés et d'événements, est également une année de transition où une décision déterminante devra être prise sur la finalité de notre association « La Plume de Gallardon - LPG28 ».

Devons-nous conserver l'objectif actuel qui est de permettre aux parents de Gallardon et à leurs enfants de partager ensemble une activité physique et sportive ou devons-nous privilégier l'apprentissage du badminton, le perfectionnement et l'encadrement vers la compétition ?

Fait le 11 octobre 2014, à Gallardon

M. SAINTHUILE Alain  
Président,



**ANNEXE 3**  
**RAPPORT D'ACTIVITE DU 22/02/2014 AU 31/09/2014**



**Siège social :**

Mairie de Gallardon  
Place du Jeu de Paume  
28320 GALLARDON

**Mobile :** 06 52 86 24 94

**E-mail :** [lpg28@free.fr](mailto:lpg28@free.fr)

**Site web :** <http://lpg28.free.fr>

**Rapport d'activité**

L'activité de l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » pour la période du 22 février 2014 au 31 juin 2014 a été conséquente et marquée par une grande implication des membres du conseil d'administration et des membres de l'association en générale qui ont à chaque fois répondu présent sur les différents événements proposés.

Il faut par exemple souligner la réussite de certaines animations comme la soirée « Badmin'Night » qui représentait un véritable défi pour notre toute jeune association. La forte affluence et le souhait des membres de reproduire cet événement pour les saisons futures montre qu'il faut continuer les efforts dans cette voie.

Toutefois, notre association « La Plume de Gallardon - LPG28 » comprend en très grande majorité des joueurs loisirs, aussi bien chez les adultes que chez les jeunes. Et si la participation aux compétitions n'est pas une priorité, le manque de compétiteurs se fait tout de même ressentir au moment de l'inscription pour les tournois adultes et les trophées départementaux jeunes.

La fin de saison 2013/2014 a ainsi été riche en événements sportifs et en animations qui sont décrits ci-dessous :

**Février 2014 :** La mairie de Gallardon a de nouveau permis à l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » de disposer de créneaux supplémentaires pendant les vacances d'hiver. Pas besoin d'attendre pour réserver un terrain, mais 16 membres de l'association sont tout de même venues jouer au badminton.

La 2<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire organisée, le samedi 22 février 2014 à la fin de la séance de badminton regroupe 12 membres de l'association. Autour d'un apéritif et de nouvelles idées, une dynamique se crée et permet d'élire un vice-président, Monsieur CORMIER Mickaël, une nouvelle secrétaire, Madame DORLEAT Sylvie et une trésorière adjointe, Madame AUDIBERT Mireille.

**Mars 2014 :** Deux tournois officiels sont proposés aux membres de l'association, le 4<sup>ème</sup> tournoi des badineurs de Maintenon-Pierres et le 11<sup>ème</sup> tournoi de Saint-Arnoult-en-Yvelines à Saint Arnoult, mais aucun n'a souhaité s'inscrire. L'élan engendré lors du tournoi de Lucé n'a pas été suivi d'effet.

De même, des places gratuites ont été offertes pour le French International de badminton d'Orléans, sans succès. Cette compétition de haut niveau n'a pas suscité l'intérêt des membres de l'association.

**Avril 2014 :** Essai concluant pour la première soirée « Badmin'Night » organisée à Gallardon le samedi 05 avril 2014. Plus de 50 personnes se sont déplacés pour jouer au badminton dans le noir avec des volants lumineux et des bracelets phosphorescents. Malgré tout, il faut souligner que les bandes fluorescentes qui ont représentées un tiers du budget de cette soirée n'ont pas eu l'effet escompté. Elles n'ont malheureusement brillé qu'un petit quart d'heure. Cependant, les participants ayant pu parfaitement jouer sans les limites du terrain, il ne sera pas nécessaire de marquer les lignes pour les futures soirées.



Ce mois d'avril a également été l'opportunité de fêter Pâques. Une chasse aux œufs a eu lieu devant le gymnase avec 12 jeunes de l'association. Quant à eux, les adultes ont eu la surprise de pouvoir déguster de délicieuses tartes de notre partenaire « Vivien Delauney ».



Enfin, ce mois d'avril, chargé en événement, a également été l'occasion de proposer aux membres de l'association, à leurs familles et à leurs amis de venir jouer toute une journée, le samedi 19 avril 2014 de 11h00 à 18h00, au badminton. Cette journée a été nommée « Badmin'Day » en référence à notre soirée « Badmin'Night ».

**Mai 2014 :** L'inscription au 12<sup>ème</sup> tournoi inter-régional de Nogent-le-Roi est proposée aux membres de l'association, mais toujours sans succès.

De plus, par manque d'encadrement, les séances de badminton des vacances de printemps n'ont pas pu être ouvertes, alors que les créneaux horaires étaient disponibles.

**Juin 2014 :** Le samedi 07 juin 2014 a lieu la rencontre amicale retour avec le club de Verrières-le-Buisson (TUVB Badminton, 91). Seul 3 membres de l'association ont pu se déplacer. Un tournoi par équipe est tout de même organisé avec les différentes équipes de Verrières-le-Buisson et la matinée se termine par un buffet convivial.

De même, seulement 4 membres de l'association ont répondu à l'invitation du club de

badminton de Hanches (ASCH, 28), le mardi 06 juin 2014 et à la présentation d'un lanceur de volants BKL, le jeudi 19 juin 2014.

Chez les jeunes, la compétition n'est pas non plus la motivation principale et un seul d'entre eux, Lilian DAVAL a représenté les couleurs de notre association « La Plume de Gallardon - LPG28 » lors du dernier trophée départemental jeunes de la saison, à Senonches.

Heureusement, pour terminer la saison 2013/2014 sur une bonne note, le samedi 14 juin 2014, la fête de fin d'année « Apéro, BBQ & Bad » a rassemblé dans la bonne humeur, une trentaine de personnes qui ont pu profiter des chipolatas et des merguez au barbecue et jouer au badminton.

**Juillet 2014** : Pas de badminton au gymnase de Gallardon pendant ce mois de juillet. Mais, une très bonne nouvelle arrive en ce début des vacances d'été. La mairie de Gallardon accorde à l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 », un nouveau créneau horaire de pratique du badminton pour la saison 2014/2015.

**Août 2014** : Pas de badminton non plus, au mois d'août.

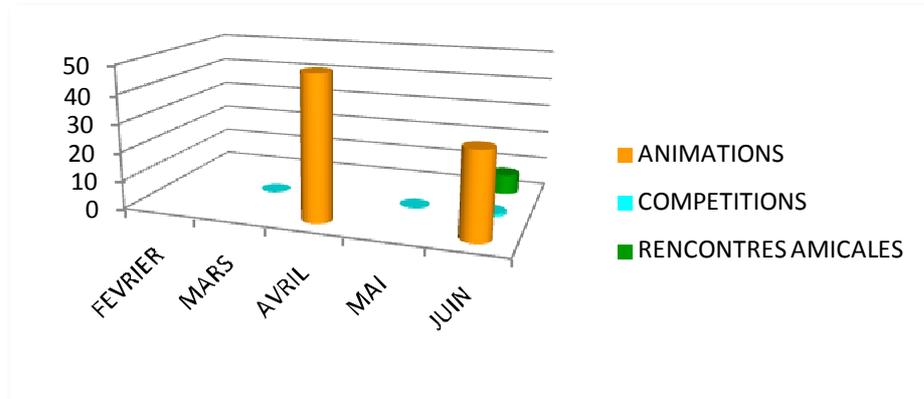
**Septembre 2014** : C'est la deuxième rentrée sportive de l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 ». Le samedi 06 septembre 2014, plus d'une vingtaine de personnes étaient déjà présentes pour jouer au badminton, après deux mois de repos.

Ce samedi 06 septembre 2014 a également été l'occasion de participer pour la première fois au forum des associations de Gallardon. Un stand a été aménagé à la salle polyvalente pour présenter l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » et le badminton. Cependant, cet événement n'a permis d'inscrire que très peu de nouveaux licenciés.

La foire de la Saint-Mathieu, le samedi 21 septembre 2013 et le dimanche 22 septembre 2013, a au contraire encore une fois été bénéfique. Même si le dimanche matin a été pluvieux, plusieurs personnes intéressées par le stand de l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » sont venues essayer le badminton, le mardi et le samedi suivants.

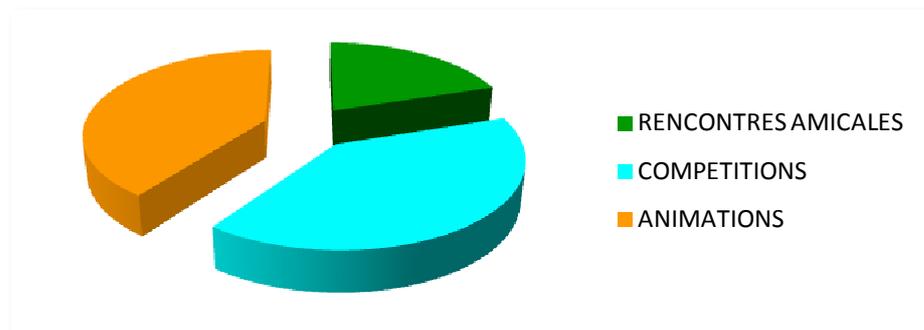
### Fréquentation sur les événements :

Nombres de licenciés présents en fonction des différents événements proposés.



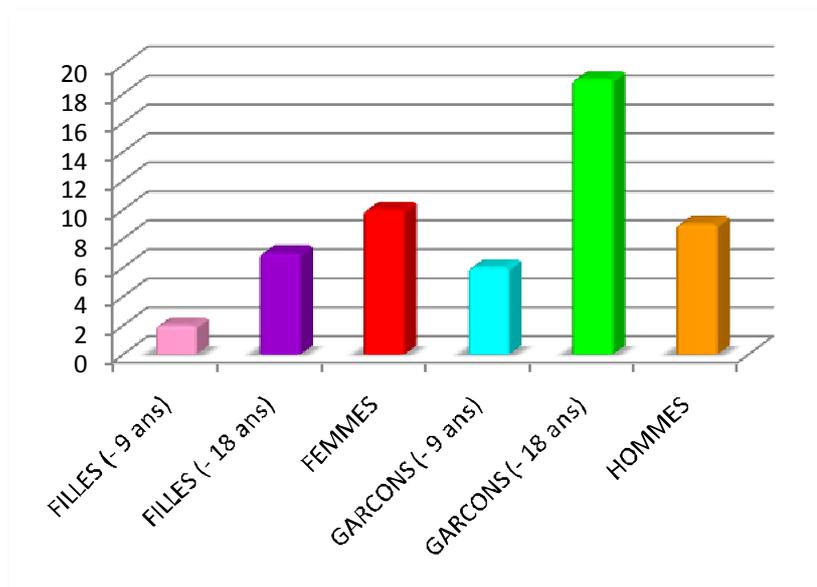
### Type d'événements de l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » :

Répartition par type d'événements proposés.



### Publics de l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » :

Répartition par catégories des licenciés de l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » pour la saison 2014/2015.



**Nos partenaires sur les événements :**

- La mairie de Gallardon
- Le Crédit Mutuel de Gallardon
- Larde Sports
- La boulangerie « Vivien Delauney »
- Le Comité Départemental de Badminton d'Eure et Loir, (CODEP 28)
- Le club de badminton de Verrières-le-Buisson, (TUVB Badminton, 91)
- Le club de badminton de Hanches, (ASCH, 28)

Fait à Gallardon, le 11 octobre 2014

M. SAINTHUILE Alain  
Président,



Mme MICHAL Aurélie  
Secrétaire,



**ANNEXE 4**  
**RAPPORT FINANCIER DU 22/02/2014 AU 11/10/2014**



**Siège social :**

Mairie de Gallardon  
Place du Jeu de Paume  
28320 GALLARDON

**Mobile :** 06 52 86 24 94

**E-mail :** [lpg28@free.fr](mailto:lpg28@free.fr)

**Site web :** <http://lpg28.free.fr>

**Rapport financier**

Après une première année de fonctionnement, notre association « La Plume de Gallardon - LPG28 » a repris son activité le samedi 06 septembre 2014. Le solde était alors de 408,24 €.

La principale ressource de notre association reste le montant des cotisations des membres, qui représente pour cette année une somme totale de 3240,00 €.

Cette année notre association a bénéficié d'une subvention de 400,00 € de la part de la Mairie de Gallardon et d'une subvention de 5,00 € de la part du Comité Départemental de Badminton d'Eure et Loir (CODEP 28).

Ce qui nous amène pour la saison 2014/2015 à un total des recettes de 4059,64 €.

L'objectif premier de la gestion financière de notre association sera donc cette année encore de maîtriser le budget pour qu'il soit équilibré en fin d'exercice et d'essayer de constituer des fonds propres.

Concernant les dépenses, la principale charge est le paiement des licences à la Fédération Française de Badminton (FFBaD). Elle représente un coût de 2085,50 €.

Par ailleurs, il nous a fallu engager des frais pour le bon fonctionnement de l'association. Pour la saison 2014/2015, nous avons ainsi acheté des volants et de nouveaux filets de badminton pour la somme de 439,70 €.

Nous avons également financé une formation d'Organisateur de Compétitions (SOC) pour deux membres de l'association pour un montant de 110,00 €.

Le total des dépenses effectuées sur l'année 2014 pour les activités de notre association s'élève à la somme de 3132,91 €.

Le total des recettes moins celui des dépenses laisse apparaître un solde créditeur d'un montant de 926,73 €. Ce résultat positif sera divisé en deux parties. La première d'un montant de 326,73 € sera utilisée pour financer les deux événements majeurs (la journée de la femme et la soirée « Badmin'Noël Night ») de la fin d'année 2014 et la deuxième sera reportée sur les fonds propres de l'association qui s'élèveront donc à 600,00 €.

### RECETTES

Report de l'exercice 2013	414,64
Cotisations	3240,00
Subvention de la mairie de Gallardon	400,00
Aide financière CODEP 28	5,00

**TOTAL 4059,64**

### DEPENSES

Licences FFBaD	2085,50
Achats alimentaires "Tournois des rois"	68,00
Achats alimentaires "Fête de Pâques"	65,60
Achats de fournitures "Badmin'Night"	68,99
Achats alimentaires "Badmin'Night"	66,68
Achats de fournitures "Apéro, BBQ & Bad"	14,54
Achats alimentaires "Apéro, BBQ & Bad"	102,90
Kit de communication FFBaD	20,00
Réaffiliation FFBaD	91,00
Formations SOC	110,00
Achats de matériels badminton	439,70

**TOTAL 3132,91**

### COMPTE DE RESULTAT EXERCICE 2014

**RESULTAT 926,73**

Fait à Gallardon, le 11 octobre 2014

Mme AUDIBERT Mireille  
Trésorière,

